



St CLAIR DE LA TOUR

Bulletin Municipal 2025

Le Grand CANAL

www.stclairdelatour.com

@stclairdelatour  



Sommaire

Ressources humaines et financières	4
Communication	7
Aménagement du cadre de vie	9
Développement durable	12
Jeunesse, scolaire et citoyenneté	13
Associations, culture et solidarité	18
Planning des manifestations	22
Liste des associations	24
Médiathèque municipale	26
VDD	28
SYCLUM	29
Infos pratiques	32
Photocopies, location de salles et matériel	33
Démarches et procédures administratives	34
Infos familles	37
Services en ligne	38
Numéros utiles	39



Mot du Maire

Saint Clairois, Saint Clairoises, Mes chers concitoyens,

Au début du mandat, lors de ma première rencontre avec la présidente des Vals du Dauphiné (VDD), j'ai souhaité pouvoir m'impliquer dans le fonctionnement de la Communauté de Communes. On m'avait expliqué que la relation avec Saint Clair de la Tour était compliquée et que nous ne siégerions pas au sein du bureau communautaire. **Depuis, nous avons mené nos projets communaux, parfois de façon exemplaire et souvent en recherchant la collaboration avec les communes voisines.** La bataille fut toutefois rude avant de pouvoir décrocher un financement pour la réfection des réseaux d'eaux sur Charpenay.

Depuis 2023, **nous avons pu rejoindre le bureau de la Communauté de Communes et nos collaborations sont devenues très étroites.** Le chantier de Charpenay fait l'objet d'un marché groupé pour l'eau pluviale (part communale) et les eaux usées (service des eaux), la voie mode doux bénéficie d'une garantie de financement de la part des VDD à hauteur de 80%. **Depuis les vacances de la Toussaint, notre commune accueille le club ados de l'ensemble des VDD (donc les ados de Saint Clair) et ceci permet d'amortir un peu mieux les coûts de fonctionnement de nos locaux qui étaient vides hors période scolaire.**

En 2024, nous avons eu à cœur de mener à bien des aménagements de sécurité dans divers quartiers (Le Petit Martinet, Bellefontaine, Le Plateau...) et nos services techniques ont aménagé de nouveaux espaces fleuris.

Un diplomate disait un jour : « Dans une réunion, si vous n'êtes pas autour de la table, vous serez forcément au menu ! ».

Par le travail que nous avons mené, nous avons pu redonner à notre commune le rang qui convient à la 3^{ème} commune des VDD et retrouver notre place autour de la table.

Sans cette relation de confiance avec la Communauté de Communes, ces divers projets n'auraient pas pu être menés sur un seul mandat. Ceci reflète notre volonté de construire un village dynamique et accueillant pour chacun. **Par ces quelques exemples, vous comprenez tout l'intérêt pour Saint Clair d'avoir des élus écoutés à la Communauté de Communes.**

Nous poursuivrons sur cette voie jusqu'à la fin de notre mandat, je m'y engage. En 2025, la rénovation du quartier de Charpenay se poursuivra par l'enfouissement des lignes aériennes, l'aménagement et l'embellissement de la voie de mode doux se termineront au printemps et la vidéoprotection commencera à être déployée sur la commune. **En 2026, deux choix s'offriront à vous : poursuivre sur cette voie ou revenir en arrière.**

Je profite de cet espace pour remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui contribuent au bien commun : nos agents communaux, qui assurent chaque jour l'entretien et le bon fonctionnement des infrastructures, nos enseignants, qui participent à l'avenir de nos enfants, nos entrepreneurs, nos associations et nos bénévoles, qui animent notre quotidien. **Votre engagement est une richesse inestimable pour notre commune.**

À l'image de ces avancées, en ces premiers jours de l'année, le personnel communal et les élus, à travers mes mots, vous souhaitent une pleine réussite dans vos projets personnels, une bonne santé et du travail pour vous y aider. **À très bientôt sur les nombreux événements que nous organisons !**

Votre Maire,
Patrick BLANDIN

Ressources humaines et financières

FINANCES

Budget principal

Chaque année, les collectivités doivent présenter le budget annuel. Il permet de prévoir toutes les opérations qui seront réalisées durant l'année.

C'est l'acte le plus important d'une collectivité.

Un budget correspond à l'ensemble des ressources et des dépenses de l'année afin de mener à bien les projets de la municipalité. Il est voté par le conseil municipal avant le 31 mars.

Le budget est un document annuel prévisionnel permettant au maire d'engager des dépenses et de percevoir des recettes. Il se décompose en 2 sections.

Le budget est composé de 2 sections :

➤ **La section de fonctionnement** qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)

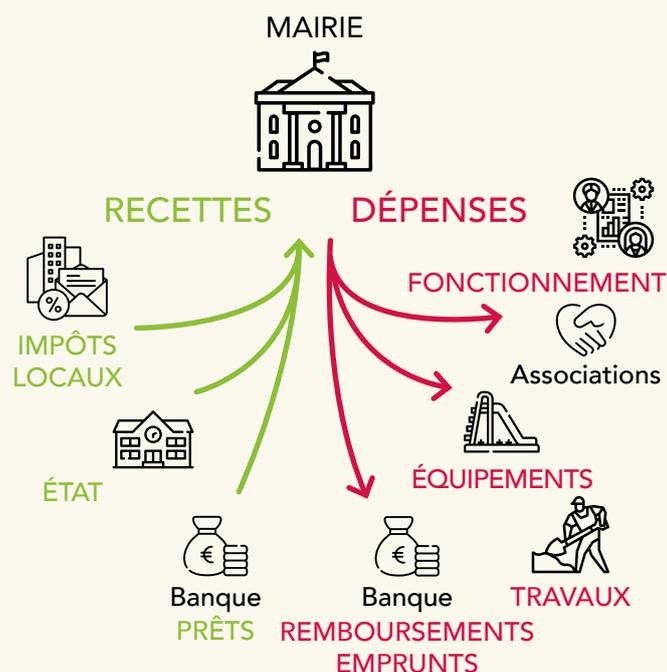
Cette section doit être équilibrée, c'est à dire que les dépenses et les recettes doivent être identiques, il s'agit d'une obligation légale.

➤ **La section d'investissement** qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions...)

Cette section ne doit pas être obligatoirement équilibrée, c'est à dire que les dépenses peuvent être inférieures aux recettes.



Voici en illustration comment se répartit un budget communal



1 > Section de fonctionnement

Pour 2024, elle s'élève à **2 993 464 €** dans laquelle on retrouve parmi les dépenses : les charges courantes, (énergie, petits travaux d'entretien et autres), les charges de personnels, les impôts et taxes, le remboursement des intérêts d'emprunts...

Quant aux recettes de cette section, on peut retrouver : une partie des impôts locaux, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, les locations des bâtiments publics...

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



Impôts et taxes
2 124 326 €



Produit des services
140 150 €



Dotations diverses
456 336 €



Locations de bâtiments
70 602 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Charges courantes
738 351 €



Charge du personnel
1 129 043 €



Associations, CCAS,
contribution Service
incendie
153 153 €



Intérêts liés aux
emprunts
44 600 €

2 > Section d'investissement

Pour 2024, elle s'élève à **2 895 607 €** pour les recettes et **1 935 420 €** pour les dépenses et comprend dans le cadre des dépenses : les opérations d'achats de la commune, les travaux, les remboursements de prêts...

Les recettes sont des subventions publiques liées aux projets en cours, des fonds propres et autres prélèvements sur les recettes de fonctionnement.

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENTS



Excédent
reporté 2023
643 016 €



Financements
extérieurs
1 409 030 €



Subventions
d'équipements
149 483 €

PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS



Remboursements,
emprunts et dettes
315 770 €



Frais d'études
131 558 €



Travaux
1 475 093 €

- Trottoirs Rue René Duchamps
- Voie modes doux
- Ecole élémentaire protection solaire verrière
- 1^{ère} tranche réfection Charpenay
- etc.

La commune s'engage activement à solliciter des subventions auprès des différentes instances gouvernementales, régionale et départementale. Ce processus demande une attention particulière et une grande rigueur. Chaque projet doit être élaboré avec soin et accompagné d'une documentation adéquate avant d'être présenté pour étude. Cette initiative est cruciale pour assurer un financement précieux, permettant de diminuer les coûts des projets, d'améliorer les infrastructures publiques, de favoriser la transition écologique et de soutenir le développement économique local, tout en garantissant une utilisation optimale des impôts locaux.

Pour exemple, la voie modes doux, 4 organismes nous accordent une subvention :



Département de l'Isère :

90 000 € HT



Région AURA :

80 000 € HT



DETR - Etat :

59 352 € HT



Communauté de Communes des Vals du Dauphiné :

9 028 € HT

Évolution chiffrée : impacts et réalités depuis le début du mandat jusqu'à 2024

➤ Dotations, participations et subventions

2020	2024
581 513,02 €	1 257 107,01 €

➤ Endettement de la commune

2020	2024
4,72 années	2,51 années

Communication



Chrystelle GERLAND

Nouveau

Fin janvier, l'application mobile Politeia sera remplacée par «Illiwap» !

Cette application gratuite, sans inscription et sans publicité, vous permettra toujours de nous envoyer vos signalements et de recevoir diverses informations utiles, telles que :

- les horaires d'ouverture des services,
- les événements à venir,
- les travaux de voirie,
- les alertes dans le cadre du plan communal de sauvegarde (PCS)...

Mais, vous pourrez également suivre l'actualité des communes voisines et celle de la Communauté de Communes des Vals du Dauphiné.



RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION MUNICIPALE : un engagement renouvelé pour l'avenir

Il y a quelques mois, l'équipe municipale a pris **une décision stratégique** visant à renforcer la communication au sein de la commune : celle de dédier un agent municipal à temps plein à la gestion de la communication et à l'organisation des événements de la mairie. Ce choix s'inscrit dans une volonté de pérenniser les actions mises en place depuis le début du mandat, et de garantir la continuité et l'efficacité des projets de communication.

Ce nouveau poste a été confié à Séverine (agent de la commune depuis 23 ans), à qui l'on adresse un grand merci pour son engagement dans cette fonction. Son travail assidu et son investissement sont essentiels pour assurer une meilleure diffusion de l'information auprès des habitants.

Séverine se charge ainsi non seulement de coordonner la communication interne et externe, mais aussi de piloter l'organisation des événements de la municipalité, contribuant ainsi

à dynamiser la vie du village et garantir une représentation de qualité de notre commune dans le paysage politique local.

Un merci tout particulier est également adressé aux membres du groupe de travail Communication. Grâce à leur regard éclairé et pertinent, ainsi qu'à leur implication fidèle, ils ont su élaborer des publications municipales de qualité, enrichissant ainsi l'information partagée avec les St Clairois. Leur travail collaboratif et leur disponibilité ont été précieux pour faire avancer la démarche de communication.

Ce renforcement des ressources dédiées à la communication municipale témoigne d'une volonté constante d'améliorer la transparence, d'assurer une meilleure interaction avec chacun d'entre vous, et de renforcer l'esprit de communauté au sein de notre commune.

NOS MOYENS DE communication :

SITE INTERNET

www.stclairdelatour.com

Informations officielles, actualités, portail famille, agenda culturel...



LE GRAND CANAL

Publication annuelle

Bulletin regroupant les informations officielles, articles des élus, agenda des évènements, etc.



À retrouver sur le site de la mairie
Rubrique Documentation

PANNEAU LUMINEUX

Informations à suivre aussi sur votre PC et/ou votre mobile



NEWSLETTER

Hebdomadaire

Actualités de la commune dans votre boîte mail.

Comment la recevoir ?
Complétez le formulaire d'inscription sur le site internet de la mairie



INSTAGRAM

@stclairdelatour

Actualités de la commune en images



LE PETIT CANAL

Publication trimestrielle

Livret de quelques pages avec les actualités succinctes

ÇA S'EST PASSÉ

ÇA SE PASSE

ÇA VA SE PASSER



À retrouver sur le site de la mairie
Rubrique Documentation

ILLIWAP



Alertes, signalements ...
www.illiwap.com/fr

FACEBOOK

Saint Clair De La Tour

Actualités de la mairie, des associations, des commerçants, des mairies voisines, organismes d'état, Vals du Dauphiné...



PANNEAUX D'AFFICHAGE

Affiches des évènements, comptes-rendus des conseils municipaux...

1 panneau par quartier

Aménagement du cadre de vie



Rémi SAUVESTRE

AMÉNAGEMENT de la commune

Une route plus sûre pour tous les usagers

Le dernier trimestre de l'année a vu le commencement des travaux de la voie modes doux entre le centre-bourg et la route du Louage. Ce projet répond à plusieurs objectifs liés à la sécurité routière mais également à l'embellissement de notre commune.

➤ POURQUOI ces travaux ?

Ces travaux permettront à terme **aux piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes de se déplacer entre La Tour et Saint Clair en sécurité**, mais ils sont également l'occasion de réaliser des aménagements pour diminuer la vitesse des véhicules empruntant la route départementale dans l'agglomération. L'essentiel du chantier a été achevé en fin d'année 2024, et la végétalisation des plates-bandes sera faite début 2025.

➤ ET après ?

Le Département complétera la rénovation de cette entrée du bourg courant 2025 par la réfection de l'enrobé de la route elle-même. La section de voie modes doux comprise entre les routes du Louage et du Gai sera réalisée sous peu par les Vals du Dauphiné. La portion manquante pour rentrer dans la Tour du Pin sera la plus compliquée à réaliser à cause de **l'étroitesse de la route départementale après la Place Bouvelle** ; une étude a été lancée par le Département.

➤ QUI FINANCE ce projet ?

Ce chantier a été financé par
la Commune (20%)
l'Etat (20%)
la Région (27%)
le Département (30%)
les Vals du Dauphiné (3%).



Petit rappel citoyen

Profitions de cet article pour rappeler qu'une voie modes doux ou une piste cyclable n'est pas un itinéraire obligatoire pour **les cyclistes qui sont en droit d'emprunter la voie principale**, et qu'un conducteur qui souhaite dépasser un cycliste doit se déporter de manière à laisser un espace d'un mètre en agglomération, et un mètre cinquante hors agglomération.

Point sur les travaux de Charpenay

➤ OÙ EN SOMMES nous ?

Les travaux de renouvellement des canalisations d'eaux usées et des deux pluviales sur la boucle de Charpenay **avancent à bon rythme**.

Les anciens tuyaux très déformés sont retirés et remplacés. Ils seront achevés en début d'année 2025, après quoi commencera l'enfouissement des réseaux électrique, téléphonique et d'éclairage public. La rénovation se poursuivra sur les années suivantes.



Poursuite du renouvellement de l'éclairage public

La rénovation du patrimoine communal ne concerne pas que les rues.



Mise en place des décorations de Noël

➤ POURQUOI ces travaux ?

Depuis le début du mandat, notre gestionnaire d'éclairage public renouvelle le matériel en remplaçant les anciens modèles d'éclairage très gourmands en électricité par des LEDs beaucoup plus économes. Cela se fait soit ponctuellement lors des pannes, soit de façon plus globale en remplaçant l'éclairage sur des rues entières.

Ainsi, ce sont plus de 12 000 watts qui sont économisés, soit une baisse de 20% de notre consommation. A la fin du renouvellement (qui prend plusieurs années), nous aurons divisé la consommation d'électricité de notre éclairage par 4, avec pour effet collatéral de diminuer le nombre de pannes, la durée de vie des LEDs étant plus longue.



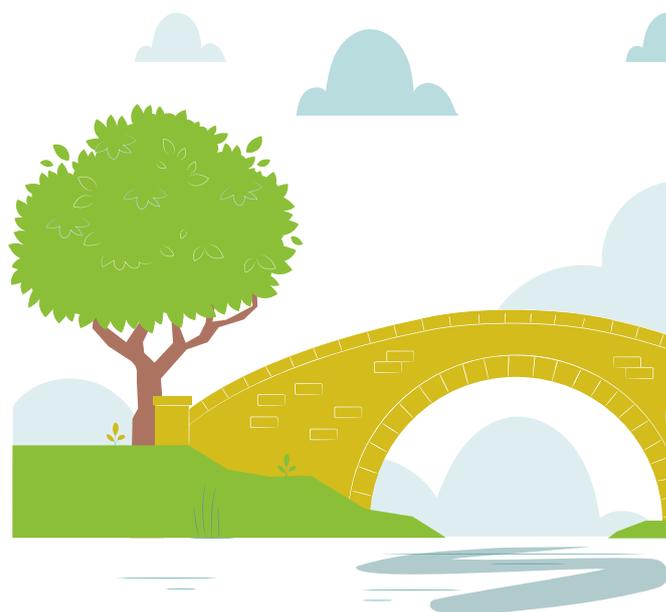
Eclairage LED sur la façade de la mairie, qui permettra de mettre notre bâtiment aux couleurs des événements : 14 juillet, Noël, octobre rose, et bien d'autres...

Entretien des ponts

Le Programme national Ponts 1 offre aux communes les plus concernées un dispositif de recensement et d'évaluation de leurs ouvrages d'art. Parmi les 28 000 communes éligibles, plus de 11 000 se sont déjà inscrites pour en bénéficier.

➤ POURQUOI ce programme ?

Ce dispositif permet aux collectivités de recevoir un « carnet de santé » de leurs ouvrages, **pour renforcer leur gestion et assurer un suivi pérenne.** Aucun ne présente de défaut majeur mais un suivi est nécessaire et un plan d'entretien doit être mis en place pour éviter leur détérioration. C'est un point sur lequel nous allons travailler en 2025, avec des travaux qui s'étaleront sur les prochaines années.



Quelles solutions pour nos eaux pluviales ?

Les orages de l'été dernier ont révélé les limites de notre réseau d'évacuation des eaux pluviales, hérité de plusieurs décennies d'urbanisation.

POURQUOI ces travaux ?

Ce réseau a été construit au fur et à mesure des besoins, et sa cartographie est lacunaire. **Gérer les eaux de pluie, c'est une chose, mais encore faut-il savoir où les diriger** sans créer de nouveaux problèmes, comme des inondations en aval. Ce sont pour ces raisons que nous avons souhaité faire réaliser une étude complète de la gestion des eaux pluviales de notre commune par un bureau spécialisé. **L'objectif est d'obtenir des solutions adaptées à notre commune** et aux habitants : évacuation des eaux collectées, infiltration sur place, etc.



Conteneurs de déchets dans le parc municipal

À la demande de la commune, quatre conteneurs à déchets, de 5 000 L, ont été installés à côté de la salle polyvalente par le SYCLUM.

Il est possible d'y déposer :

- les ordures ménagères,
- les emballages (bacs jaunes),
- le verre,
- les cartons.

Les objectifs principaux de la mise en place de ce type d'équipement :

- faciliter l'accès aux Points d'Apports Volontaires (PAV) accessibles 7 j/7,
- augmenter le volume des poubelles disponibles pour les usagers,
- regrouper les bacs au même endroit (suppression des bacs roulants : à l'entrée du parc pour faire des places de parking, vers le parc de jeux pour laisser l'espace aux enfants).

Nous invitons les citoyens à utiliser ces nouveaux conteneurs pour trier et éviter la surcharge des poubelles de ville du parc.



Développement durable

Alors que se termine une année mouvementée, entre dissolution et conflits en tout genre, nous regardons vers l'avenir.



Dans ce contexte, **il est essentiel de préserver ce qui est à la base de notre écosystème, comme les abeilles**. Cette année, ces dernières ont produit 37,5 kg de miel distribués lors du repas des anciens. Cette production est issue des trois ruches présentes sur la commune.



Emmanuel EGLAINE

Après l'important travail de recensement de nos chemins, l'heure est à l'action. Notre priorité se concentre sur la liaison entre La Bâtie Montgascon et La Tour du Pin, avec **un itinéraire offrant plus de 80 % de chemin hors route**. Ce projet nécessite toutefois de convaincre les propriétaires des terrains concernés de son utilité pour la commune et ses habitants. Des travaux sont déjà en cours pour aménager et sécuriser certains sites.

LA FÊTE DU Printemps 2024

A été une véritable réussite, **les participants ont collecté des dizaines de kilos de déchets** au bord de nos routes. Nous remercions chaleureusement, les bénévoles, les parents et les enfants pour leur dévouement.

L'après-midi, les enfants ont construit une quarantaine de nichoirs, une activité enrichissante pour sensibiliser à la protection de la faune.



Parallèlement, **plusieurs stands d'information ont attiré de nombreux visiteurs, abordant des thèmes variés :**

- **Les abeilles** : avec une visite du rucher pour découvrir leur rôle essentiel dans l'écosystème.
- **Le frelon asiatique** : pour sensibiliser aux risques qu'il représente.
- **Le compostage**, présenté par le SYCLUM de Morestel : pour promouvoir le recyclage des déchets organiques.
- **Les énergies renouvelables** : pour informer sur des alternatives durables.
- **Le « Repair Café des Vals du Dauphiné »** : encourageant la réparation et le réemploi.



- **La fabrication de meubles en palettes** : présentant des idées de bricolage et de réutilisation.

Cet événement a réussi à allier apprentissage pratique et sensibilisation à des enjeux environnementaux importants.

Cette année, la fête se déroulera le 19 avril 2025... À vos agendas !



Pour 2025, plusieurs projets sont en cours

- La transformation du chemin de l'AFIPH en sentier nature, accompagnée de la plantation d'un verger communal.
- La réflexion autour de l'ajout d'une ruche.
- La création d'un parcours santé.

Jeunesse, scolaire et citoyenneté



Maude SCHWARZ

OFFRIR LE MEILLEUR à nos enfants

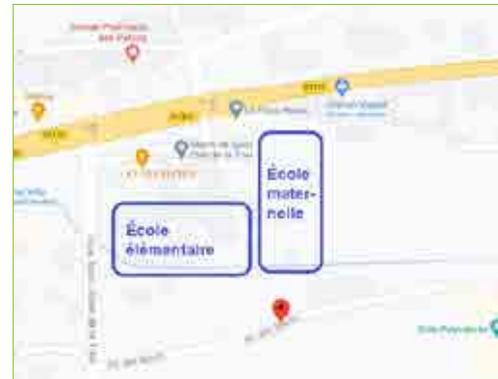
POURQUOI CHOISIR notre commune ?

Situées en plein cœur de notre village, les écoles maternelle et élémentaire de la commune offrent un environnement scolaire idéal pour vos enfants.

Avec leurs emplacements côte à côte, accessibles par l' « Allée des Sports », elles facilitent la vie quotidienne des parents qui ont des enfants dans chaque établissement. **Plus besoin de courir d'un bout à l'autre de la commune, tout est à portée de main !**

Juste à quelques pas des écoles, la salle polyvalente et le stade municipal sont facilement accessibles à nos élèves. Que ce soit pour les cours de sport, les activités de courseton ou d'autres événements, **nos infrastructures sont conçues pour favoriser le dynamisme et le bien-être des enfants.**

Inscrire vos enfants dans nos écoles, c'est leur permettre **de grandir dans un environnement chaleureux, convivial et stimulant**, où chaque jour est une nouvelle occasion d'apprendre et de s'amuser dans un écrin de verdure.



UN STATIONNEMENT facile et sécurisé

Les parents et accompagnateurs peuvent se garer soit sur le parking le long de l'Allée des Sports, soit sur le parking de la salle polyvalente (indiqué en violet).

En choisissant les écoles de St Clair de la Tour vous bénéficiez d'un stationnement gratuit et facile d'accès.



UN PROJET ÉDUCATIF au service de l'avenir des enfants

Les équipes pédagogiques des écoles communales jouent un rôle essentiel à l'épanouissement des enfants, grâce à leur engagement et leur dynamisme. Elles développent des projets enrichissants. La stabilité des enseignants favorise également un climat de confiance. **Leur créativité et leur dévouement sont vitaux pour bâtir un avenir prometteur pour nos jeunes.**

DES REPAS ÉQUILIBRÉS, locaux et à petits prix

La confection des repas de la cantine est confiée à l'AFIPH - L'AUBERGE A LIENS, à St Clair de la Tour.

Ils nous sont livrés en liaison froide et sont composés avec **des produits frais, locaux et surtout sans emballage jetable.** De plus, notre impact environnemental est minime en termes de transport car la société est implantée sur la commune.

La société met l'accent sur **la qualité des repas, en s'assurant qu'ils soient équilibrés et nutritifs** pour les élèves, tout en respectant les exigences de notre cahier des charges.

Elle s'efforce également d'améliorer le service en tenant compte des retours de l'équipe encadrante et des enfants. Par exemple : modifier une recette ou la découpe de légumes, afin de faciliter la consommation pour les plus petits ou réaliser des «repas plaisirs» souhaités par les enfants (lait chaud, confection de hamburgers) !

Les repas sont pris dans les salles de restauration dans chacune des écoles sur deux services.

L'ÉCOLE MATERNELLE DU CANAL

Contact

La Directrice : Madame Sandrine MOULIN
Tél : 04 74 97 05 66
Mail : ce.0381585s@ac-grenoble.fr

Horaires

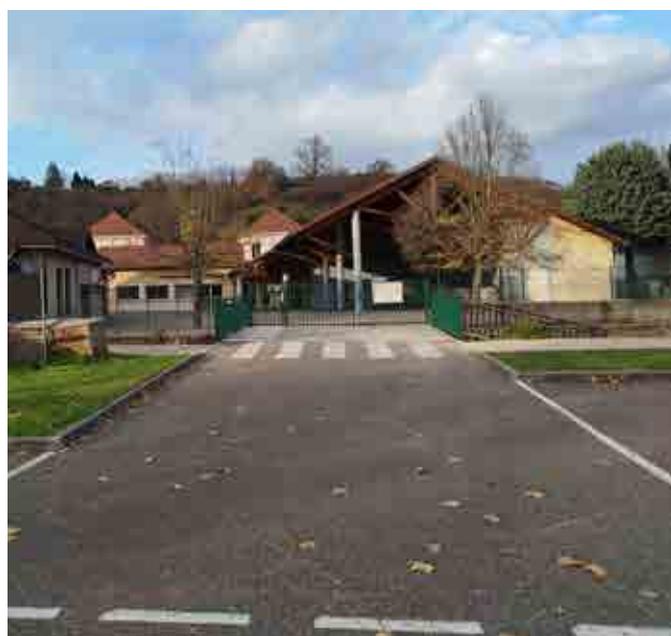
Les horaires de l'école sont de 8h35 à 11h35 et 13h35 à 16h35.

Effectifs

Pour cette rentrée 2024, 103 élèves sont entrés en maternelle.

Ils sont répartis dans 4 classes :

- M^{me} MOULIN : 26
17 en petite section + 9 en moyenne section
- M^{me} GIMZIA : 26
17 en petite section + 9 en moyenne section
- M^{me} CHAMBON : 25
8 en moyenne section + 17 en grande section
- M^{me} FERRAND : 26
8 en moyenne section + 18 en grande section



L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU VILLAGE

Contact

La Directrice : Madame Diane COLLADO
Tél : 04 82 20 00 29
Mail : ce.0382562d@ac-grenoble.fr

Horaires

Les horaires de l'école sont de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Effectifs

172 enfants ont fait leur rentrée à l'école élémentaire.

Voici la répartition dans les 7 classes :

- M^{me} FIERE : 25
25 Cours Préparatoire
- M^{me} BOFFELI : 23
12 Cours Préparatoire et 11 Cours Elémentaire 1
- M^{me} DELATTRE : 24
15 Cours Elémentaire 1 et 9 Cours Elémentaire 2
- M^{me} COLLADO : 24
11 Cours Elémentaire 2 et 13 CM1
- M^{me} BURON : 24
9 Cours Elémentaire 2 et 15 Cours Moyen 1
- M^{me} SAINT-VENANT : 25
6 Cours Moyen 1 et 19 Cours Moyen 2
- M. JACOLIN : 27
27 Cours Moyen 2

DE LA FLEXIBILITÉ POUR MIEUX

répondre aux besoins des familles

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) constitue un atout précieux pour l'ensemble des élèves St Clairois.

Ce dispositif mis en place, par la mairie, lors de la garderie du matin, de la garderie du soir et durant le temps de pause méridienne, offre un environnement convivial et sécurisé, permettant aux enfants de profiter pleinement de moments de détente et d'activités variées. **Ce système d'accueil est conçu pour permettre aux enfants de s'épanouir, se socialiser et acquérir de nouvelles compétences à travers une palette d'activités ludiques, artistiques et culturelles.**

L'équipe qui anime ces temps d'accueil est qualifiée, attentive à la sécurité et au bien-être des enfants.



Les horaires de

l'accueil périscolaire sont :

Elémentaire : de 7h20 à 8h20, de 11h30 à 13h20 et de 16h30 à 18h30

Maternelle : de 7h30 à 8h25, de 11h35 à 13h25 et de 16h35 à 18h30

LA VARIÉTÉ DES ACTIVITÉS

pour stimuler la créativité des enfants

Depuis l'ouverture de la nouvelle maternelle, les locaux ont été agréés par la Protection Maternelle et Infantile (PMI), ce qui permet désormais aux élèves de maternelle de bénéficier également de l'ALSH. **Cette évolution est une excellente nouvelle qui enrichit l'expérience scolaire de nos jeunes élèves,** leur offrant la possibilité d'évoluer dans des espaces adaptés à leurs besoins et à leur développement.

Lors de la rédaction du projet éducatif du territoire, il a été convenu, en concertation avec les enseignants et les parents, que les enfants de maternelle bénéficieraient d'un temps de jeu libre, compte tenu de leur jeune âge et de la charge déjà importante de leur journée.

Les enfants de l'école élémentaire, quant à eux, ont accès à une variété d'activités enrichissantes et stimulantes :

- Des ateliers de dessin pour favoriser la créativité
- Du sport au gymnase pour promouvoir l'activité physique et le travail d'équipe
- Des séances de lecture à la médiathèque pour éveiller l'amour des livres et de la culture
- Des jeux de société en salle du Canal afin de développer l'esprit de coopération et de stratégie
- Des cours de danse et de gymnastique en salle du Canal pour encourager l'expression corporelle
- Des ateliers d'informatique pour initier aux nouvelles technologies.

Mais ce n'est pas tout, en complément de ces activités, **les animateurs périscolaires développent également des projets.**

Une fois de plus en 2024, Monsieur Carnaval a été confectionné grâce à la pause méridienne. **C'est une activité artistique de création à laquelle nos écoliers adhèrent complètement.**

Nous sommes fiers de pouvoir proposer ce service, qui favorise la socialisation et l'épanouissement des enfants, tout en offrant aux parents une solution de garde flexible et de qualité. L'ALSH est donc un véritable complément à la vie scolaire, et nous nous engageons à continuer d'améliorer ces temps de loisirs pour le bien-être de tous nos élèves.



Projet

En 2025, la pause méridienne relance le projet de création d'un livre, faisant suite au succès d'« Animallia et ses 100 créatures », publié en 2020. Ce nouveau tome mettra une fois de plus en valeur la créativité et l'imagination des enfants, et se conclura par l'édition d'un magnifique livre.

Flashez pour encore + d'info :



UN PETIT POINT

sur les chiffres

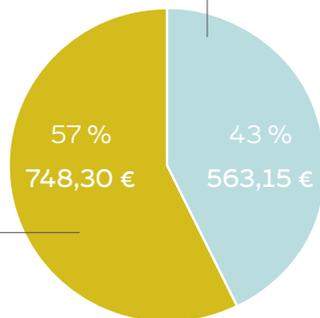
La commune dépense **1 311,45 €** pour chaque élève :

Temps scolaire

- Dépenses de fluides des bâtiments
- Dépenses de personnel mise à disposition par la collectivité (ATSEM, personnel de ménage)
- Fournitures scolaires
- Maintenance informatique ou les transports pour aller à la piscine

Temps ALSH

- Garderie matin et soir
- Pause méridienne
- Cantine



Le repas coûte **11,49 €** :

- 6,90 € de personnel
- 4,17 € de nourriture

- 0,42 € de fluide et produits d'entretien

Les familles

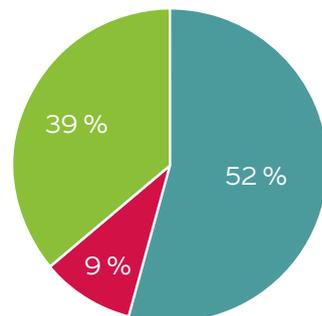
- En moyenne : 4,44 €

La mairie

- 5,96 €

La CAF

- 1,09 €



Le coût du repas

Pour connaître la participation financière demandée aux familles, flashez ce code.

ÉTUDE DE la cantine

La cantine de l'école élémentaire, construite en 1990, ne répond plus aux besoins actuels en termes d'espace de restauration pour les élèves, de normes acoustiques et thermiques et d'espace de travail pour les agents.

Des études de restructuration sont en cours pour améliorer le confort d'accueil sur les temps de repas.



LE CLUB ADO

des VDD

- Accueil des jeunes de 11 à 17 ans
- Inscription possible à la semaine, journée avec repas
- Ouverture durant les congés scolaires de 7h30 à 18h00
- **Activités** : sportives, culturelles, loisirs créatifs, séjours et mini-séjours

Depuis l'été 2024, le club ado des VDD a intégré les locaux de l'école élémentaire. Le succès de l'édition estivale a facilité la signature d'une convention annuelle. Ainsi, ils seront présents dans nos locaux durant toutes les vacances scolaires. C'était une demande importante de la part des habitants de Saint Clair, à laquelle nous sommes désormais en mesure de répondre favorablement.

Contacts :

clubados@valsdudauphine.fr / Tél : 04 74 97 05 79



PROMESSE DE CAMPAGNE TENUE :

Le CME

Être élu permet aux enfants de **tisser un véritable lien avec la citoyenneté** et de réaliser des découvertes étonnantes comme partir à Paris et visiter l'Assemblée Nationale.



➤ DEPUIS 2022, ILS ONT MENÉ DES PROJETS CONCRETS POUR LA COMMUNE :

- Jeu «toile d'araignée» dans le parc
- Collecte alimentaire dans la commune pour les restos du cœur...

Ils ont été présents lors des cérémonies commémoratives et ont participé aux événements de la commune (exemple : repas des aînés, salon du livre).



Le 8 novembre, les élèves de CM1 et CM2 ont élu leurs nouveaux représentants.

La composition pour cette année est la suivante :

ASTIER Neil,	METRAL Sidonie,
BEGON Valentin,	SCARAVETTI Alysson,
FERRAND Lynna,	et TERRIER Noé.
LEFEVERE Alexy,	

Le 16 novembre, Noé a été élu Maire du CME.

La nouvelle équipe du CME est prête à poursuivre leurs activités avec dynamisme et enthousiasme pour concrétiser leurs nombreuses idées !

En scolarisant vos enfants dans la commune, vous contribuez à l'ouverture de nouvelles classes et à l'essor de projets éducatifs innovants. Cela profite à l'ensemble de la communauté.

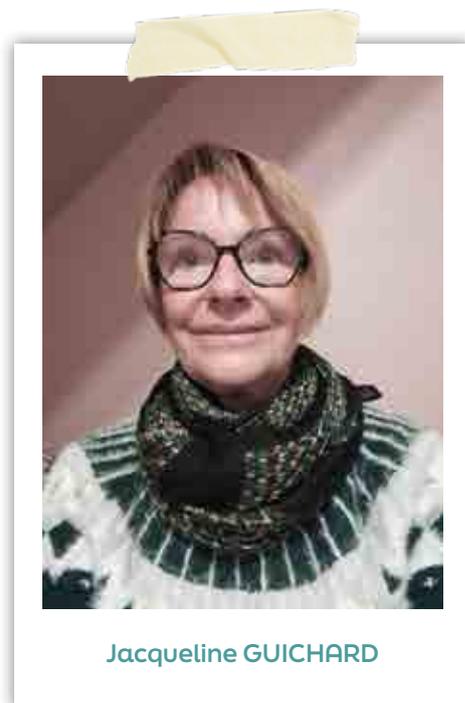


Associations, culture et solidarité

CULTURE

Notre saison culturelle 2024, avec un événement proposé par mois, **a connu un beau succès en termes de fréquentation** avec en apothéose la présence de plus de 1 200 spectateurs à notre festival.

La saison 2025 sera elle aussi tout aussi dense et intéressante. J'espère qu'elle vous donnera envie de sortir et de venir à la rencontre des artistes. Vous trouverez le déroulé des événements dans le dépliant de la saison culturelle.



2024 en image :

FÉVRIER carnaval



MARS soirée irlandaise, concert du groupe : « CHADADH »



MAI soirée Gospel avec la troupe : « Travel in Gospel »



Septembre Festival



L'équipe de bénévoles et l'association « Les Festivaliers »



Dr Do et notre mascotte le « Rat Conteur »



RAR



Stolen Sweethearts



Akousty Roots



Faith In Agony

CCAS

SAINT CLAIR : ville ambassadrice du don d'organes

Ce ne sont pas simplement des mots mais des actions réalisées tout au long de cette année :

- Plantation de l'arbre de vie à l'école maternelle en présence des partenaires de cette initiative
- Spectacle inter actif "Le cerveau en fait-il partie ?" de la troupe de Léana Martin-Cocher
- Randonnée pédestre dont les bénéfices ont été reversés à l'association Grégory Lemarchal.



CSBJ, parrain



Remise de chèque à l'association Grégory Lemarchal

L'objectif de cette année 2025 est de continuer de **faire vivre cette belle initiative** et sensibiliser encore plus de monde au don d'organes, geste de solidarité et de générosité qui mérite d'être valorisé et encouragé.

Pour sauver des vies

Rappelez à vos proches que vous êtes donneur d'organes.

CAFÉ DES ÂGES : une preuve du dynamisme intergénérationnel St Clairois

Le café des âges a été reconduit mais **avec 2 classes cette année !** Les jeunes élèves et les seniors ont échangé autour de la thématique : des technologies. L'objectif est de poursuivre ces échanges intergénérationnels tout au long de l'année.

Nos jeunes élèves sont en demande de ces rencontres.



Classe de CM 2 de M. JACOLIN



Classe de CM2 de M^{me} SAINT VENANT

REPAS DES AÎNÉS : belle réussite

Le dimanche 13 octobre a eu lieu à la salle polyvalente le repas des aînés. **Plus de 150 participants** ont pu dans une ambiance chaleureuse déguster un repas concocté par l'Oie Z'haut. Les membres du CCAS et les élus ont été bien aidés par les enfants du Conseil Municipal des Enfants.





PASS' SÉNIORS : un lancement réussi



PASS' JEUNESSE : un succès confirmé

Les conditions à remplir pour demander votre Pass' sont :



ÂGE

avoir 70 ans ou +
né.e avant 1955



DOMICILE

être domicilié(e) sur la
commune



FORMULAIRE

Le compléter et joindre les
copies :
- de votre pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
récent



ÂGE

avoir entre 6 et 16 ans inclus
né.e entre le 01/01/2009 et le
31/12/2019



DOMICILE

être domicilié(e) sur la
commune



FORMULAIRE

Le compléter et joindre les
copies :
- de votre pièce d'identité
- d'un justificatif de domicile
récent



Vous pourrez ainsi
BÉNÉFICIER DE :



15 € de réduction
sur votre inscription
annuelle à une
association sportive
ou culturelle de votre
choix



10 € de réduction
pour l'achat de
produits culturels à
la Librairie « La Belle
Histoire » de La Tour
du Pin



**Votre inscription
annuelle
gratuite**
à la Médiathèque
Municipale Renée
RABATEL



**1 entrée
gratuite**
pour le Pass' Séniors
et
**2 entrées
gratuites**
pour le Pass' Jeunesse
au Cinéma Equinoxe à
La Tour du Pin

Soyez vigilant car aucun duplicata ne sera délivré en cas de perte ou de vol !

**Les formulaires papier sont à demander à l'accueil de la Mairie
ou disponibles en ligne sur le site internet : www.stclairdelatour.com**

JUMELAGE

Nous y sommes ! Après nous être rendus en délégation dans les trois villes italiennes avec lesquelles nous sommes jumelées en février, c'était au tour de la délégation italienne de nous rendre visite en octobre. **Les discussions ont été fructueuses.** La rencontre avec les associations locales a pu montrer à quel point nos deux communes sont riches de propositions. Il a été décidé de faire un point en visio par trimestre pour avancer dans nos échanges.



Octobre 2024 : les enfants de l'école élémentaire ont accueilli la délégation italienne en chanson dont deux en italien, ce qui les a profondément émus.

Merci aux enfants, à leurs enseignant(e)s et à la directrice pour ce très joli moment.



COMUNEDI
SAN GIACOMO
DELLE SEGNATE



COMUNE DI SAN GIOVANNI DEL DOSSO



COMUNE DI
QUISTELLO

MARCHÉ

Le marché de Saint Clair a vu le jour en Mai 2024. **L'expérience sera renouvelée en 2025.** Rendez-vous place de l'Eglise, de mai à octobre, tous les vendredis à partir de 16h30 !



ASSOCIATIONS

Le tissu associatif est bien présent sur notre commune et balaye un large champ d'activités.

Vous pouvez les rencontrer lors du forum qui se déroule chaque année début septembre ou en scannant le QR code.

Vous aurez ainsi accès à ce qu'elles peuvent vous proposer.



N'hésitez pas non plus à venir pour les soutenir aux diverses manifestations qu'elles organisent tout au long de l'année !

Planning des manifestations



LES DATES DES MANIFESTATIONS sont données sous réserve d'éventuelles modifications.

JANVIER			
Samedi 11 janvier	Mairie 	Vœux du Maire	Salle Polyvalente
Sam 18 et Dim 19 janvier	FCTC	Tournois indoor	Salle Polyvalente
Samedi 25 janvier	Mairie / CCAS 	Concert : Pierre Lemarchal	Salle Polyvalente
Samedi 25 janvier	ASAP MULTISPORTS	Karaoké	Salle des Fêtes

FÉVRIER			
Samedi 1 ^{er} février	Comité de jumelage St Clair - St Didier	Soirée italienne	Salle des Fêtes
Samedi 1 ^{er} février	Sou des écoles	Loto	Salle Polyvalente
Samedi 8 février	Kalyana Fitness	Journée sportive	Salle Polyvalente
Dimanche 16 février	Mairie 	Carnaval	Salle Polyvalente et Extérieurs
Samedi 22 février	Les conscrits St Clairois	Tournoi futsal	Salle Polyvalente
Dimanche 23 février	Les anciens combattants	Vente de diots	Salle des Fêtes

MARS			
Dimanche 9 mars	Sou des écoles	Loto	Salle Polyvalente
Vend 14, Sam 15 et Dim 16 mars	Association extérieure : Amicale CESSIEUTHON	Salon de l'habitat	Salle Polyvalente
Dimanche 16 mars	Amicale des employés communaux	Diots / tripes	Salle des Fêtes
Mercredi 19 mars	Mairie 	Commémoration	Salle du Canal
Samedi 22 mars	Mairie 	Soirée irlandaise	Salle polyvalente
Dimanche 23 mars	Soleil détente	Repas dansant	Salle polyvalente
Dimanche 23 mars	Les conscrits St Clairois	Vente de diots	Salle des fêtes
Samedi 29 mars	Réseau Papillon	Salon «Rencontre autour du cancer»	Salle polyvalente

AVRIL			
Samedi 12 avril	FCTC	Loto	Salle Polyvalente
Samedi 19 avril	Mairie 	Fête du Printemps	Salle Polyvalente et Extérieurs
Samedi 26 avril	Kalyana Fitness	Journée sportive	Salle Polyvalente

MAI			
Jeudi 8 mai	Mairie 	Commémoration	Salle du Canal
Jeudi 8 mai	Elan BVTC	Vide grenier	Salle Polyvalente
Samedi 17 mai	Mairie 	Soirée Gospel	Église
Samedi 17 mai	Le quart-lieu	Estival du Dauphiné	Ecoles et extérieurs site de la salle polyvalente

JUIN

Dimanche 8 juin	Les conscrits St Clairois	Vide grenier	Salle Polyvalente
Vendredi 13 juin	FCTC	Pétanque	Boulodrome
Sam 14 et Dim 15 juin	Mairie 	Salon de l'Art et de l'artisanat d'art	Salle polyvalente
Ven 20, sam 21 et dim 22 juin	Clap en scène	Théâtre	Salle polyvalente
Samedi 22 juin	Mairie / CCAS 	Événement journée nationale don d'organes	Salle Polyvalente
Vend 27 et sam 28 juin	Sou des écoles	Kermesse	Salle Polyvalente
Dimanche 29 juin	ASAP Multisports	Village sportif	Salle Polyvalente

JUILLET

Lundi 14 juillet	Mairie 	Fête Nationale	Salle Polyvalente et Extérieurs
Dimanche 20 juillet	Soleil Détente	Vide grenier	Salle Polyvalente

AOÛT

Lundi 4 août	Amicale Don du sang	Collecte de sang	Salle Polyvalente
--------------	---------------------	------------------	-------------------

SEPTEMBRE

Vendredi 5 septembre	Mairie 	Forum des associations et accueil des nouveaux habitants	Salle Polyvalente
Samedi 6 septembre	Mairie  / Les Festivaliers	Festival de Musique	Salle Polyvalente et Extérieurs
Samedi 13 septembre	Sou des écoles	Tournoi de pétanque	Salle Polyvalente
Sam 27 et Dim 28 septembre	L'Antre des héros	Tournoi	Salle Polyvalente

OCTOBRE

Dimanche 12 octobre	Mairie / CCAS 	Repas des Anciens	Salle Polyvalente
Mercredi 15 octobre	Médiathèque municipale Renée Rabatel	Raconte-moi une histoire ! 10h30, à partir de 3 ans	Médiathèque
Samedi 18 octobre	Mairie 	Lancement saison culturelle	Salle des Fêtes
Dimanche 19 octobre	Elan BVTC	Boudins	Salle Polyvalente
Dimanche 26 octobre	Soleil détente	Loto	Salle Polyvalente

NOVEMBRE

Samedi 8 novembre	Sou des écoles	Vide grenier	Salle Polyvalente
Mardi 11 novembre	Mairie 	Commémoration	Salle du Canal
Mardi 11 novembre	Amicale Boule	Boudins	Salle des Fêtes
Dimanche 16 novembre	Mairie 	Salon du Livre	Salle Polyvalente
Dimanche 23 novembre	FCTC	Boudins	Salle des Fêtes
Lundi 24 novembre	Don du sang	Collecte de sang	Salle des Fêtes

DÉCEMBRE

Dimanche 7 décembre	ASAP Multisports	Loto	Salle Polyvalente
Mercredi 17 décembre	Médiathèque municipale Renée Rabatel	Spectacle « Luti remplace le Père Noël » de la compagnie des Deux Fous à partir de 4 ans	Médiathèque

Liste des associations communales



ART ET CULTURE

Association du Foulon Musée des passions	Robert DURAND	06 19 38 18 13	330 rue Raymond Durand 38110 St Clair de la Tour
Clap en scène - Théâtre	Estelle GUIRAGOSSIAN	06 18 54 50 60	clap.en.scenetheatre@gmail.com
Comité de Jumelage de St Clair - St Didier	Monique NGUYEN	06 80 54 67 91	jumelagescsd@gmail.com
Les Festivaliers	Didier FARCY	06 71 16 66 83	lesfestivaliers38110@gmail.com



FÉDÉRATIONS ET AMICALES

Amicale des anciens combattants	Bernard GALLIEN	04 74 97 50 24 06 49 17 65 66	gallinette38@orange.fr
Amicale des anciens parachutistes du bas dauphiné	Christophe BRETONNEAU	07 84 38 73 88	cb-charpente@orange.fr
Amicale des employés communaux	Clarisse CURTELEY	04 82 20 00 08	compta@stclairdelatour.com
Conscrits Saint Clairois	Céleste SYLVAIN	06 83 01 86 94 06 40 63 75 14	conscritssaintclairois@gmail.com
Plateau fêtard	Christian RIBAILLIER	07 57 41 43 04	virginie.gargol@orange.fr



LOISIRS

ACCA La Diane - Chasse	Alain SCRIBANTE	06 21 86 31 63	alain.scribante@sfr.fr
Amitié et Loisirs	Christian GERMON	06 19 44 64 07	germon.club@gmail.com
L'Antre des Héros	Alexandre MARCHAL	07 86 53 61 07	lantredesheros@gmail.com
Philatélie Saint Clair	Thierry SOHIER	06 22 05 69 52	thierry.sohier099@orange.fr
Soleil détente	Josiane TOURNIER-NARE Caroline PERNA	06 84 49 11 79 06 84 93 41 56	josianetournier@live.fr c_perna@orange.fr



SOCIAL, SANTÉ ET SCOLAIRE

Amicale du don du sang de la Tour du Pin et ses environs	Laure BERGER	06 18 81 68 53	laureberger4@gmail.com
Association des assistantes maternelles	Magali GARÉNAUX	06 12 07 61 01	garenauxmagali@gmail.com
En vies d'être	Vanessa DIDIER	06 64 54 74 18	enviesdetre.38@gmail.com
Réseau Papillon Nord-Isère	Pierre GOSSELIN	06 09 81 50 01	reseaupapillon38@gmail.com
Saint Clair en avant	Gabriel PERICAS	06 28 62 29 54	gabrielpericas38@gmail.com
Sou des écoles	Ruddy BONIFACJ	06 52 89 96 01	soudesecolesstclair2@gmail.com
Vivre ensemble en santé avec son environnement	Valérie COLIN	06 11 32 58 16	ensemble@ntymail.com



SPORTS

Amicale boule St Clairoise	Julien FERRAND	06 40 54 05 09	laetitiagontier@orange.fr
ASAP Multisports	Perline AGOSTINIANO	07 62 88 91 39	asapmultisports@gmail.com
Elan BVTC (Basket)	Nelly GUICHERD	06 51 05 07 18	secretariatelanbvtc@gmail.com
Etoile cycliste St clairoise - ECSC	Jean-Sébastien AFONSO	06 37 06 24 58	ec.stclairoise@gmail.com
Football club La Tour du Pin / St Clair FCTC	Yves MOIROUD	06 87 28 29 49	fctc.adm.yvesmoiroud@orange.fr
Fits St Clair (sports et fun)	Najoua BEN HADDOUCH	06 31 52 88 86	najoualachkar@gmail.com
Jackson Paulo Team animal 38 - JJB	Aude GUILLEMIN	06 12 85 10 33	am38nord@aol.fr
Kalyana Fitness	Sandrine PONTET	06 14 94 16 62 06 15 50 80 86	kalyanafitness@gmail.com
Pétanque Club St Clairois	Alexandre AUBRY	06 12 69 74 19	petanqueclubstclairois@gmail.com
Tennis Club St Clairois - TCSC	David GALLAND	06 01 72 34 19	president.tcsc@gmail.com
Yoga St Clair	Brigitte MANSHIP	06 23 92 52 05	yoga.stclair@gmail.com

La communication des données contenues dans la liste ci-dessus est possible car le consentement des intéressés a été recueilli, conformément aux articles 4 et 7 du RGPD (Règlement général sur la protection des données), via le formulaire « contact association ».

Pour obtenir plus de détails concernant les associations communales, il vous suffit de scanner le QR code :

Vous serez redirigé vers le site internet de la commune où vous pourrez consulter les informations fournies par les associations.



Médiathèque Municipale Renée Rabatel

« La gloire
c'est d'être un
excentrique de
la littérature »

Jules RENARD Artiste,
écrivain (1864 - 1910)



L'ÉQUIPE :

Nathalie Hoang
Maddy Paris
Monique Courveulle
Martine Héraud
Christiane Thiolière
Jacqueline Jolly
Jackye Joubert

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque est un lieu public **ouvert à tous et gratuit en consultation**. Il n'est pas nécessaire d'être abonné pour venir lire, écouter, regarder, rencontrer, échanger, offrant les services que procure le Réseau des Médiathèques, mais accompagnés par le sourire et la parole des bibliothécaires.

L'équipe vous accompagne dans ces moments de partages, comme chaque année, nous vous proposons des spectacles gratuits pour les enfants, joués par des professionnels des Arts du Théâtre, ou bien par des conteurs ou conteuses.

LE RÉSEAU

La Médiathèque Municipale de Saint Clair de la Tour fait partie du réseau des Médiathèques de la Communauté de Communes « Les Vals du Dauphiné » qui en compte 22 ainsi qu'une Médiathèque Ludothèque « La traversée » à Pont de Beauvoisin Isère.

Avec votre carte d'adhérent vous pouvez choisir vos documents dans toutes les médiathèques et les déposer où vous le souhaitez, une navette en interne nous les rapportent en retour.

Vous trouverez toutes les actualités culturelles et informations à consulter sur :

- mediatheques.valsdudauphine.fr
- Facebook : @MediaValsdudauphine
- Ou bien un livret gratuit est disponible à l'accueil, et à recevoir : newsletter mensuelle, inscription sur le site.

Dans tout le réseau :

- Vous pouvez emprunter : 12 livres, 6 revues, 6 livres numériques, 6 CD, 6 DVD, 2 jeux vidéo, 1 liseuse, 1 console (Nintendo classic mini NES, Mini-Megadrive, Switch, Nintendo 3DS).

A la médiathèque de Pont de Beauvoisin uniquement :

- 4 jeux de société, 1 instrument de musique, 2 méthodes d'apprentissage de musique, 2 partitions



L'Espace intérieur

LES ECOLES ET L'ASSOCIATION

des Assistantes Maternelles

Les 4 classes de l'Ecole Maternelle viennent une fois par mois le mardi matin, les enfants peuvent emprunter un livre à chaque visite, les séances sont complétées par une animation (Kamishibai) ou par deux lectures.

Les 7 classes de l'Ecole Élémentaire viennent à tour de rôle le mardi après-midi de 13h30 à 16h30, les élèves sont accueillis par Mesdames Jackye Joubert, Martine Héraud après avoir choisi leur livre, une histoire leur est proposée.



Christiane Thiolière



Martine Héraud

Deux classes de CE2 / CM1 de Mesdames Valérie BURON et Diane COLLADO participeront cette année au projet **Destination Lecture !** coordonné par les bibliothécaires Martine Héraud et Maddy Paris. Porté par certaines Médiathèques et Ecoles des Vals du Dauphiné, il se déroule ainsi :

Lecture de 8 livres choisis par les Bibliothécaires dans différents supports jeunesse (Album, Roman, Conte, Bande dessinée, Manga, Documentaire). Vote des 3 livres préférés en classe avec l'ensemble des élèves et travail de présentation avec l'institutrice.

Rencontre et présentation ludique de leur palmarès avec une autre école à la Médiathèque de la Tour du Pin c'est une nouvelle expérience collective pour nos jeunes lectrices et lecteurs !

La Pause Méridienne à la Médiathèque proposée par Madame Séverine Gaudois : elle accompagne les enfants une fois par semaine le mardi de 11h30 à 13h30 par petit groupe pour ce moment de calme en lecture reposée.

La Tatie des Livres Animée par Madame Christiane Thiolière retrouve les tout-petits de l'Association des Assistantes Maternelles un jeudi par mois à la Maison des Associations. Une caisse de livres adaptée aux Bébés Lecteurs leur est apportée puis 2 petites histoires sont lues.

PROGRAMMATION DES animations pour 2025



L'arbre à Grainothèque

➤ Avril :

Une **grainothèque** sera mise à disposition du public pour un troc de graines de fleurs ou de légumes. N'hésitez pas à venir faire vos échanges ! (Gratuit)

➤ Mercredi 15 octobre :

À 10h30 : Raconte-moi une histoire !

Moment de lectures et comptines à thème animées par Christiane et Maddy, à partir de 3 ans.

➤ Mercredi 17 décembre :

À 16h00 : Luti remplace le Père Noël

Spectacle de La Compagnie des Deux Fous, à partir de 4 ans. Plusieurs personnages, quelques marionnettes, des chansons et peu de magie, du dynamisme et plein d'humour !

➤ HORAIRES d'Ouverture :

- Le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 17h
- Le vendredi de 15h à 18h
- Le samedi de 10h à 12h

➤ TARIFS :

- Adulte : 12 €
- Enfant jusqu'à 18 ans : gratuit
- Public tarif réduit : 5 €
 - Etudiants de - 26 ans
 - Personnes attestant d'une allocation de base du (RSA, ASSEDIC, FNS, handicap et invalidité)
 - Personnes de plus de 65 ans.
 - Pass'Séniors Saint Clairois dès 70 ans : Gratuit (se renseigner en Mairie)

➤ TARIFS annexes :

COLLECTIVITES :

- Scolaires et périscolaires
- CCAS
- Structure médicales spécialisées
- Maisons de retraite et EHPAD
- Professionnels de la petite enfance : Gratuit

AUTRES STRUCTURES :

- Associations, CE... : 20 €

Copies :

- Impression noir et blanc : 0.20 €
- Impression couleur : 0.30 €

• Tél : 04 74 97 35 08

• Mail : mediatheque@stclairdelatour.com

• Place de la Mairie 38110 Saint Clair de la Tour

Située au Rez-de-chaussée dans l'aile gauche de la mairie, elle est ouverte à tout public.

Les Vals du Dauphiné

LOCATION DE VÉLOS à Assistance Électrique



Depuis septembre, la Communauté de communes a lancé Vélo'Vals, un service de location de Vélos à Assistance Électrique (VAE).

Ce mode de déplacement offre de nombreux avantages : il est bon pour la santé, économique et respectueux de l'environnement.

Prêts à tester un VAE avant d'en acheter un ?

Vélo'Vals est accessible à toute personne majeure résidant dans l'une des 36 communes des Vals du Dauphiné. Les locations sont proposées pour 1, 3 ou 6 mois avec des tarifs attractifs de 40 €, 100 €, et 190 € selon la durée choisie. **Un tarif préférentiel est disponible pour les moins de 26 ans et les bénéficiaires de minima sociaux.**

Comment réserver un vélo ?



La réservation se fait en ligne sur la plateforme dédiée : www.ecomouv-services.fr/louer-un-vae-vals-du-dauphine

Les VAE sont à récupérer dans l'un des 4 points du retrait : La Tour du Pin, Les Abrets en Dauphiné, Pont de Beauvoisin et St Victor de Cessieu.

+ d'info sur le site internet de la Communauté de communes : www.valsdudauphine.fr

NOTRE TERRITOIRE :

En route pour les Championnats de France de Cyclisme

En 2025 et 2026, les routes des Vals du Dauphiné (dont notre village), accueilleront les meilleurs cyclistes, professionnels et amateurs, tous animés par un même objectif : décrocher le prestigieux maillot de champion de France !

Dès 2025 : l'Avenir du cyclisme !

Du 6 au 10 août 2025, La Communauté de communes organisera les épreuves des Championnats de France «Avenir», récompensant les talents de demain dans les catégories «Jeunes».

En 2026 : place aux «Élites» pour 4 jours de compétition !

Du 25 au 28 juin 2026, se tiendra la compétition reine : les **Championnats de France de cyclisme sur route «Élite»**. Une semaine avant le départ du Tour de France, les coureurs français, professionnels et amateurs, femmes et hommes, tenteront de décrocher l'un des 8 titres de champion(ne) de France sur des épreuves en ligne et de contre-la-montre.

Un évènement de grande ampleur

Les Championnats de France «Élite» rassembleront près de 600 coureurs et 110 équipes. Plus de 120 journalistes couvriront l'évènement qui sera diffusé en direct sur France Télévisions et Eurosport.

Ces deux rendez-vous sportifs de haut niveau sont une opportunité pour promouvoir notre beau territoire. Nous comptons sur l'enthousiasme et la mobilisation de tous pour faire de ces Championnats de France de cyclisme des moments inoubliables pour Les Vals du Dauphiné.



ACTUS SYCLUM : une nouvelle application en temps réel

Nouveau : L'application SYCLUM avec TRIZZY pour connaître toutes les actualités du syndicat en temps réel. De nouvelles fonctionnalités vont voir le jour sur cette application et permettra aux utilisateurs d'être informé sur toutes les actualités de SYCLUM : Evènements, actualités, projets, infos pratiques... Un réel plus pour être informé en toutes circonstances.



NOUVEAU :

Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.

Syclum

COLLECTE, ON RESTE SPORT SUR LES CONSIGNES et on garde de bons réflexes :

L'arrivée des bacs jaunes a simplifié le geste de tri dans la commune. Aujourd'hui tous les emballages et les papiers se trient à condition de respecter quelques consignes élémentaires pour s'assurer que le recyclage du déchet aille jusqu'au bout de la chaîne.



➤ EN VRAC sans sac :

Pas de sac dans les bacs jaunes, tous les emballages et tous les papiers doivent être déposés en vrac. Dans le cas contraire, votre sac d'emballages prêt à être trié et recyclé pourrait être considéré comme un sac d'ordures ménagères et non pris en charge par le centre de tri : Quel dommage !

➤ LES GROS CARTONS DANS LE BAC JAUNE, c'est carton rouge :

Les cartons volumineux prennent de la place dans le bac la collecte, car ils restent bloqués dans le bac et bloquent le système de compactage du camion, voire casse le bac lui-même.

2 solutions : la déchèterie ou les colonnes spéciales cartons bruns.



Retrouvez toutes les colonnes du territoire sur la carte interactive de SYCLUM:

<https://trizzy.io/syclum/cartographie>.

Il y en a 148 sur le territoire et ce n'est pas fini, de nouvelles colonnes sont installées chaque mois.

➤ LE VERRE C'EST TOUJOURS dans le conteneur :

Cela reste un réflexe qui paraît élémentaire puisqu'il ne date pas d'hier ! Le tri du verre existe en France depuis les années 70 et pourtant certains emballages en verre se trouvent encore dans les bacs jaunes ou les bacs ordures ménagères.

Là encore, SYCLUM a installé des centaines de colonnes à verre sur le territoire et donc forcément une proche de chez vous !

CALENDRIERS

de collecte

Les calendriers de collecte de SYCLUM pour l'année 2025 seront en ligne à partir du 1^{er} janvier 2025.

Vous pourrez les télécharger directement depuis le site internet : www.syclum.fr en sélectionnant votre commune.

Pour les personnes sans accès internet, ils seront également disponibles en format papier en quantité limitée dans votre mairie.

En cas de jours fériés, ayez bien le réflexe de consulter votre calendrier, certaines collectes sont avancées ou reportées.



LE TRI DES BIODECHETS,

où en est-on ?

Les déchets alimentaires (ou biodéchets) représentent un tiers de notre poubelle non triée (le contenu de votre poubelle grise). Séparer les biodéchets et assurer leur retour au sol grâce au compost permet de réduire le gaspillage de ressources et alléger considérablement nos poubelles !

➤ POURQUOI SÉPARER LES DÉCHETS alimentaires de la poubelle ?

Épluchures de fruits et de légumes, coquilles d'oeuf, marc de café, restes alimentaires... lorsque ces déchets de cuisine sont jetés à la poubelle, ils sont mélangés avec les déchets non recyclables, collectés et vont directement à l'usine d'incinération du SITOM NORD ISERE située à Bourgoin-Jallieu.

Or, ces déchets organiques sont composés en majorité d'eau. Si on ne les trie pas, enfermés dans un sac opaque et mélangés au reste des ordures ménagères, ils seront brûlés, cherchez l'erreur ? **Trier ses biodéchets c'est assurer leur retour au sol, tout naturellement !** Moins de pollution, moins de gaspillage. C'est un geste simple, et qui en plus est bénéfique à tous niveaux.

DES ECO-EVENEMENTS

AVEC SYCLUM

et la fête est réussie

Pas facile de gérer les poubelles lors des événements. Très souvent cela génère beaucoup de déchets, c'est contraignant et fastidieux pour les organisateurs et mauvais pour l'environnement. **Savez-vous que SYCLUM accompagne les associations et les collectivités pour transformer ces événements en éco-événement ?**

Les solutions de SYCLUM faciles à mettre en place pour trier vos biodéchets :

1 / Installer un composteur individuel si j'ai de la place dans mon jardin :

Vous avez envie de vous lancer dans l'aventure du compostage ? SYCLUM propose des composteurs individuels à prix incitatifs ou vous pouvez aussi le fabriquer facilement avec des palettes. Pour connaître les conditions rendez-vous sur www.syclum.fr.

2 / Si je n'ai pas de jardin, ou si j'habite en immeuble, alors trois solutions :

- Le lombricompostage pour composter à l'intérieur du foyer
- Le compostage partagé, dans un lotissement, un quartier ou en pied d'immeuble.
- Je trouve un site de compostage collectif près de chez moi

Pour ces trois pratiques, le service Réduction des Déchets de SYCLUM vous accompagne (contact : reduction-dechets@syclum.fr).

Dans les centres villes où la place manque, SYCLUM déploie actuellement une collecte séparée ; les territoires concernés seront informés.

Le matériel mis à disposition :

- Des gobelets, carafes et vaisselles lavables pour éviter d'acheter et utiliser du jetable sans corvée de lavage et de nettoyage : vous les empruntez propres et les retournez sales.
- Des totems de tri, bacs ou bornes de tri et d'ordures ménagères pour trier et stocker proprement les déchets lors des manifestations.
- Des conseils et un accompagnement personnalisé : SYCLUM vous conseille et vous accompagne lors de la préparation, l'organisation et le déroulement de l'évènement.

Réservation sur www.syclum.fr rubrique réduire ses déchets : l'évènementiel



ST CLAIR DE LA TOUR

CALENDRIER DE COLLECTE 2025

NOUVEAU :
Téléchargez l'appli SYCLUM avec Trizzy pour connaître toute l'actualité déchets de votre commune.



contact@syclum.fr
www.syclum.fr

784 chemin de la déchèterie
38510 Arandon-Passins

Mercredi

ordures ménagères OM
bacs jaunes BJ

COLLECTE DÉCALÉE POUR CAUSE DE JOURS FÉRIÉS

JANVIER

JEUDI 02	BJ
MERCREDI 08	OM
MERCREDI 15	BJ
MERCREDI 22	OM
MERCREDI 29	BJ

FÉVRIER

MERCREDI 05	OM
MERCREDI 12	BJ
MERCREDI 19	OM
MERCREDI 26	BJ

MARS

MERCREDI 05	OM
MERCREDI 12	BJ
MERCREDI 19	OM
MERCREDI 26	BJ

AVRIL

MERCREDI 02	OM
MERCREDI 09	BJ
MERCREDI 16	OM
JEUDI 24	BJ
MERCREDI 30	OM

MAI

MERCREDI 07	BJ
MERCREDI 14	OM
MERCREDI 21	BJ
MERCREDI 28	OM

JUIN

MERCREDI 04	BJ
JEUDI 12	OM
MERCREDI 18	BJ
MERCREDI 25	OM

JUILLET

MERCREDI 02	BJ
MERCREDI 09	OM
JEUDI 17	BJ
MERCREDI 23	OM
MERCREDI 30	BJ

AOÛT

MERCREDI 06	OM
MERCREDI 13	BJ
MERCREDI 20	OM
MERCREDI 27	BJ

SEPTEMBRE

MERCREDI 03	OM
MERCREDI 10	BJ
MERCREDI 17	OM
MERCREDI 24	BJ

OCTOBRE

MERCREDI 01	OM
MERCREDI 08	BJ
MERCREDI 15	OM
MERCREDI 22	BJ
MERCREDI 29	OM

NOVEMBRE

MERCREDI 05	BJ
JEUDI 13	OM
MERCREDI 19	BJ
MERCREDI 26	OM

DÉCEMBRE

MERCREDI 03	BJ
MERCREDI 10	OM
MERCREDI 17	BJ
MERCREDI 24	OM
MERCREDI 31	BJ

ATTENTION :

Les riverains des rues listées ci-dessous dépendent des circuits de La Chapelle de la Tour :

- Route du Martinet,
- Route de Bellefontaine,
- Route de Revolette,
- Impasse Belleville.

Calendrier à télécharger

Sur le site du Syclum, en sélectionnant la commune de :
La Chapelle de la Tour



SAINT-CLAIR

Autrement

L'opposition

L'équipe Saint Clair Autrement s'est jointe à moi pour vous présenter nos Vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et d'épanouissement personnel et professionnel en ce début d'année 2025.

Comme l'espace est restreint pour énumérer tous les sujets, nous vous présentons quelques réflexions qui nous semblent importantes.

Les quartiers bénéficient-ils des mêmes services de travaux, d'entretien, d'aménagement ?

Nous avons remarqué que certains, par manque d'intérêt, ressemblaient à un village abandonné.

Des commentaires ont été consultés sur un site internet et nous pouvons que les approuver. Donnons vie aux lieux. L'environnement est une partie importante du bien-être.

Les aménagements de sécurité routière de la commune respectent-ils le code de la route ? Nous en doutons pour certains

Les Saint-clairois sont en attente d'autres aménagements en termes de sécurité. Certes, il reste encore beaucoup à faire.

Mon équipe et moi sommes à votre entière disposition.

Nous vous souhaitons une bonne année 2025.

Jean-François DELDICQUE - Perrine CRETEL - Hervé SAEZ

Liste d'opposition Saint Clair Autrement

Infos pratiques



LA MAIRIE

HORAIRES

et coordonnées :

- L'accueil est ouvert les :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mercredi et samedi : de 9h à 12h

Fermé les samedis des vacances scolaires

- Tél : 04 74 97 14 53

- Mail : mairie@stclairdelatour.com

2 place de la Mairie,
38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR

Contactez directement le service concerné pour
prendre RDV et préparer votre visite !

- **Service État-civil :**

LD : 04 58 17 71 66

Mail : etatcivil@stclairdelatour.com

- **Service urbanisme, cimetière, élections :**

LD : 04 82 20 00 09

Mail : urba@stclairdelatour.com

- **Service Comptabilité, CCAS**

LD : 04 82 20 00 07

Mail : compta2@stclairdelatour.com

- **Service scolarité :**

LD : 04 82 20 00 08

Mail : compta@stclairdelatour.com

- **Service communication :**

LD : 04 82 20 00 05

Mail : communication@stclairdelatour.com

LES SERVICES

communaux

- **École Élémentaire
du Village**

04 82 20 00 29

- **École Maternelle
du Canal**

04 74 97 05 66

- **Cantine** 04 82 20 00 30

- **Médiathèque
Municipale**

04 74 97 35 08

M. le Maire : Patrick BLANDIN

lemaire@stclairdelatour.com

1^{ère} adjointe : Jacqueline GUICHARD

jacqueline.guichard@stclairdelatour.com

Associations, Culture et Solidarités

2^{ème} adjoint : Rémi SAUVESTRE

remi.sauvestre@stclairdelatour.com

Aménagement du Cadre de Vie

3^{ème} adjointe : Maude SCHWARZ

maude.schwarz@stclairdelatour.com

Jeunesse, Scolaire et Citoyenneté

4^{ème} adjoint : Emmanuel EGLAINE

emmanuel.eglaine@stclairdelatour.com

Développement Durable

5^{ème} adjointe : Kathia VENDONIS

kathia.vendois@stclairdelatour.com

Ressources Humaines et Financières

Conseillère déléguée : Chrystelle GERLAND

chrystelle.gerland@stclairdelatour.com

Communication

Le Maire reçoit sur rendez-vous : les mardis, jeudis et samedis matins

Photocopies, location de salles et matériel

PHOTOCOPIES

noir et blanc

Le secrétariat de mairie vous propose un service de photocopies payant :

Format	Tarifs
A4 Recto	0,30 €
A4 Recto / Verso	0,40 €
A3 Recto	0,50 €
A3 Recto / Verso	0,60 €

LOCATIONS

des salles communales

La Commune propose aux particuliers, associations et entreprises, 2 salles municipales, agréables et fonctionnelles, à louer pour leurs fêtes de famille, repas, conférences, réunions, assemblées générales...

Celles-ci sont réservées en priorité aux associations de la commune pour leurs activités.

	Salle des Fêtes	Salle Polyvalente
Adresse	240 avenue du Stade	Route de Saint Didier
Capacité	150 personnes	500 personnes
Désignation des locaux	salle principale, cuisine, toilettes, parking, salle Jussig	salle principale, cuisine, toilettes, vestiaires, mezzanine, parking
Tarifs été : du 1^{er} avril au 30 septembre 2024		
Prix particuliers	Saint Clairois : 300 € Extérieurs : 480 €	Saint Clairois : 500 € Extérieurs : 700 €
Prix associations	Saint Clairoises : 80 € Tarif à l'heure : 8 € Extérieures : 480 €	Saint Clairoises : 160 € Tarif à l'heure : 20 € Extérieures : 680 €
Tarifs hiver : du 1^{er} octobre 2024 au 31 mars 2025		
Prix particuliers	Saint Clairois : 350 € Extérieurs : 530 €	Saint Clairois : 580 € Extérieurs : 780 €
Prix associations	Saint Clairoises : 130 € Tarif à l'heure : 10 € Extérieures : 530 €	Saint Clairoises : 240 € Tarif à l'heure : 20 € Extérieures : 760 €
Caution	400 €	800 €
Option ménage	100 €	100 €
Cuisine	Cuisine équipée	Cuisine non équipée
Vaisselle	+80 €	
Podium 35 m ² 4,80 x 7,20 m		Particuliers Saint Clairois : + 100 € Particuliers extérieurs : + 100 € Associations St Clairoises : 0 € Associations extérieures : + 100 €
Remarques	Du vendredi Au lundi matin	Du samedi matin Au lundi matin
Les salles ne sont pas équipées de sonorisation.		

Conditions de locations : Au plus tard 1 mois avant la date de réservation.

Exceptionnelle 2025 : La salle des fêtes ne sera pas disponible à la location entre juin et octobre.

LOCATIONS

de matériel

La municipalité possède du matériel qui peut être loué par les habitants de la commune au tarif suivant :

Matériel	Tarifs
Chaise	0,50 € /l'unité
Table (4 personnes : 120 x 80)	1,00 € /l'unité
Table (6 personnes : 180 x 80)	2,00 € /l'unité

Pour les associations Saint Clairoises, ce matériel est prêté gratuitement.

Toute demande doit être faite, par écrit, 7 jours minimum avant la date de location. À compter de la signature de celle-ci, le paiement est dû. Remplir le formulaire auprès de l'accueil de la mairie et fournir obligatoirement un chèque de caution de 100 euros.

Démarches et procédures administratives

Une question sur vos droits ?
Une démarche à faire ?

RDV SUR :
service-public.fr

➤ VOUS POURREZ :

➤ **Effectuer vos démarches en ligne :**

Changement d'adresse, demande d'acte d'état civil, signalement d'une fraude à la carte bancaire, demande d'historique et situation administrative d'un véhicule d'occasion, achat en ligne du timbre fiscal...

➤ **Télécharger des formulaires :**

PACS, demande de passeport...

➤ **Trouver des modèles de document :**

Attestation sur l'honneur, lettre de démission du salarié, attestation d'hébergement, déclaration de concubinage...

➤ **Accéder aux informations :**

Pour connaître ses droits, consulter des fiches pratiques, trouver des textes de référence.

BESOIN D'AIDE POUR
vos démarches administratives ?

France Services
22 rue de l'hôtel de ville
38110 La Tour du Pin

Tél : 04 74 97 05 79
Courriel : franceservices@valsdudauphine.fr
Site web : <https://www.france-services.gouv.fr>

France services est un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

➤ **LES CONSEILLERS FRANCE SERVICES**
peuvent :

- Vous accompagner dans les principales démarches administratives quotidiennes, répondre à vos questions et vous aider dans les démarches en ligne.
- Résoudre vos situations plus complexes en s'appuyant sur un correspondant au sein des réseaux partenaires.
- Vous mettre à disposition et accompagner l'utilisation d'outils informatiques (création d'une adresse email, impression ou scan de pièces nécessaires à la constitution de dossiers administratifs).



Ci-dessous,
les démarches
les plus demandées :

RECENSEMENT CITOYEN

Tout jeune Français doit se faire recenser, **dans les 3 mois suivant son 16^{ème} anniversaire**, auprès de la mairie de son domicile.

➤ FOURNIR LES COPIES des documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport du jeune
- Livret de famille des parents
- Justificatif de domicile récent

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (infos sur majdc.fr), et de l'inscrire d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement :

Le jeune ne sera pas convoqué à la JDC et ne pourra pas y participer. **Il ne pourra pas s'inscrire aux concours et examens** soumis au contrôle de l'autorité publique (permis de conduire, BEP, baccalauréat, ...) avant l'âge de 25 ans. Il ne pourra pas être inscrit d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Passeport et Carte d'identité

Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile !

Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

La mairie la plus proche équipée de ce dispositif est La Tour du Pin :

Tél : 04 74 83 24 44

Lien :

www.latourdupin.fr/pratique/demarches-administratives/pieces-didentite/



DEMANDE d'actes d'état civil

NAISSANCE / MARIAGE / DÉCÈS

Attention aux arnaques ! Soyez vigilants car certains sites internet facturent la délivrance d'actes d'état civil mais la délivrance de ces documents est toujours gratuite et se fait directement auprès de la Mairie du lieu de l'acte.

AUTORISATIONS

d'urbanisme

➤ LE GUICHET NUMÉRIQUE
des autorisations d'urbanisme permet :

- De s'informer sur le règlement :
PLUi ouest - Vals du Dauphiné
- De formuler une demande d'urbanisme numérique

Toutes les demandes d'urbanisme sont concernées :

- **CUa** : Certificat d'urbanisme d'information sur la réglementation de la parcelle
- **CUb** : Certificat d'urbanisme pour réalisation d'une opération à décrire
- **DP** : Déclaration préalable
- **DPLT** : Déclaration préalable lotissement
- **DPMI** : Déclaration préalable maison individuelle
- **PA** : Demande de Permis d'aménager
- **PC** : Demande de Permis de construire
- **PCMI** : Demande de permis de construire d'une maison individuelle
- **PD** : Permis de démolir

➤ De suivre vos demandes

Le dépôt en ligne n'est pas une obligation. Les demandes papier ou envoyées par courrier continueront, bien évidemment, à être traitées dans les mêmes conditions et avec les mêmes délais légaux.



➤ SERVICE
sécurisé
et gratuit

+ accessible
à tout moment et
où que vous soyez
+ économique
+ écologique
+ simple

INSCRIPTION

sur les listes électorales

Deux conditions cumulatives sont à remplir pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales :

➤ AVOIR LE DROIT DE VOTE,
ce qui implique de :

- Posséder la nationalité française
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour
- Jouir de ses droits civils et politiques.

➤ AVOIR UNE ATTACHE AVEC LA COMMUNE
au titre de :

- Son domicile principal
- De sa qualité de contribuable
- De sa qualité de gérant de société.

Deux possibilités pour réaliser la démarche :

➤ SOIT
inscription en ligne :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
(connexion sécurisée via FranceConnect), en complétant le formulaire d'inscription et en ajoutant un justificatif de votre identité et un justificatif de domicile

➤ SOIT
inscription papier :

En envoyant à la mairie votre dossier complet composé : du formulaire cerfa n°12669 et des copies de votre justificatif d'identité et un justificatif de domicile

Pour
plus d'info :

Vous souhaitez savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou inscription volontaire) ?

Vous voulez connaître l'adresse de votre bureau de vote ?

Vous voulez connaître votre numéro national d'électeur ?

Vous voulez savoir si vous avez des procurations en cours ?

➤ www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE



VOUS RECHERCHEZ UN MODE DE GARDE

pour votre(vos) enfant(s) !



Vous trouverez la liste des assistantes maternelles agréées de Saint Clair de la Tour sur le site internet www.stclairdelatour.com, > rubriques > Documentation > Assistantes maternelles

ou directement en scannant le QR-CODE

Ce document a été établi par le Service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département qui accorde les agréments aux assistant(e)s maternel(le)s. Il est régulièrement remis à jour.

Pour tout renseignement sur les modes de garde, et plus particulièrement concernant les démarches administratives, vous pouvez contacter les animatrices/animateurs du Relais Petite Enfance (RPE).

Le RPE est un lieu d'information, d'échanges, d'écoute et d'animation au service des parents (et futurs parents), des enfants et des assistants maternels.

> Secteur la Tour du Pin :

04 74 96 50 10

rpe.latourdopin@valsduddauphine.fr

LUTTE CONTRE

les violences

Quelle que soit la violence subie, qu'elle soit ancienne ou récente, ses conséquences pour vous sont importantes. Propres à chaque victime elles sont variables dans le temps et justifient de ne pas rester seule. Vous pouvez en parler à une personne en qui vous avez confiance, à un professionnel de santé, à une assistante sociale ou une association spécialisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes qui pourra vous écouter et vous conseiller.

- 04 76 32 89 90 violences intrafamiliales Vals du Dauphiné
- 39 19 pour les femmes victimes de violences
- 17 pour l'urgence
- 114 pour l'urgence des personnes sourdes, malentendantes et ne pouvant pas parler
- 112 numéro d'urgence européen

<https://arretonslesviolences.gouv.fr/>

<https://www.france-victimes.fr>

> FÉDÉRATION DE 130 ASSOCIATIONS professionnelles de l'aide aux victimes :

Juridique / Psy / Social :

- 116 006 numéro d'aide aux victimes - un numéro gratuit ouvert 7j/ 7, 365 jours par an (À l'étranger : + 00 33 1 80 52 33 76)

Il permet à toute personne qui s'estime victime d'une infraction (atteintes aux biens, aux personnes, accidents de la circulation, événements collectifs, attentats) ou d'une catastrophe naturelle d'être aidée par un professionnel, en temps réel dans le respect de son anonymat.



Victimes Plus Jamais Seules



 **MINISTÈRE DE LA JUSTICE**

Services en ligne



MALTRAITANCE animale

Si vous êtes témoin d'un acte de maltraitance animale, vous pouvez le signaler en ligne www.interieur.gouv.fr/contact/signaler-maltraitance-animale

Le ministère de l'Intérieur a mis en place sur son site internet un formulaire vous permettant de signaler à la gendarmerie ou à la police nationale un acte de violence soudain ou une privation de soins sur la durée dont serait victime un animal.

Infliger de mauvais traitements à un animal domestique ou à un animal sauvage apprivoisé ou tenu en captivité est interdit.

En cas d'urgence ou de faits en cours, il est préférable d'appeler directement le 17.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambrosie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

www.signalement-ambrosie.fr

L'application mobile Signalement-ambrosie

email : contact@signalement-ambrosie.fr

téléphone : 0 972 376 888



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les froite dans la main



Une question sur l'ambrosie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambrosie.info



Pré-plainte en ligne

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.



UNE PLATEFORME EN LIGNE pour signaler les problèmes de réseaux

VOUS RENCONTREZ DES PROBLÈMES AVEC VOS CONNEXIONS INTERNET ET TÉLÉPHONIE, ou encore vos envois postaux ?

Une nouvelle plateforme en ligne vient d'ouvrir sur laquelle vous pouvez signaler les dysfonctionnements rencontrés et obtenir des renseignements.

Découvrez les services proposés par J'alerte l'Arcep !

En cas de dysfonctionnements rencontrés avec des opérateurs fixes, mobiles, internet et postaux, vous pouvez désormais alerter l'Arcep (l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) grâce à sa nouvelle plateforme en ligne.

Cet espace d'échanges s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises et aux collectivités.

<https://jalerte.arcep.fr/>



SIGNALER UN FRELON ou un nid

TOUTE PERSONNE SUSPECTANT LA PRÉSENCE D'UN FRELON ASIATIQUE est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr

Quelles aides financières pour la destruction d'un nid ?

Sous réserve que le signalement ait été effectué en amont sur la plateforme et validé par le GDS de l'Isère, l'intervention par une entreprise spécialisée est prise en charge à 100 % (dans la limite du budget alloué) : Communauté de communes et communes (50%) et Département de L'Isère (50%).

<https://www.valsdudauphine.fr/vos-services/environnement/le-frelon-asiatique/>

LES NUMÉROS utiles



Santé

Médecin généraliste, Dr Patrice BERNARD	04 74 83 39 60
Cabinet médical d'urgence, Recours médical des Vallons de la Tour	04 74 83 50 50
Grande pharmacie La Fayette des Vallons	04 74 97 14 71
Numéro d'urgence européen	112
SAMU	15
Pompiers	18
Urgences hôpital Pierre Oudot de Bourgoin-Jallieu	04 69 15 70 00
Urgences hôpital Yves Touraine de Pont de Beauvoisin	04 76 32 64 67
Centre antipoison Lyon	04 72 11 69 11
Centre antipoison Grenoble	04 76 42 42 42
Centre des grands brûlés Lyon	04 78 61 89 50
Urgences mains	0 825 00 22 21
Drogues info service	0 800 23 13 13
Alcool info service	0 980 980 930
Tabac info service	39 89
Pharmacie de garde	32 37



Justice - sécurité

Assistantes sociales du secteur de La Tour du Pin	04 74 83 28 86
Conciliateur de justice, M. PICANO	06 62 91 76 72
Violences intrafamiliales (intervenante.sociale@valdudauphine.fr)	04 76 32 89 90
Gendarmerie	17
Allo enfance en danger	119
Harcèlement scolaire	30 20
Enfants disparus	116 000
Info service violences conjugales	39 19
ou par sms	114
Secours pour les sans-abris	115
Réception et orientation des personnes malentendantes vers les autres n° d'urgence	114



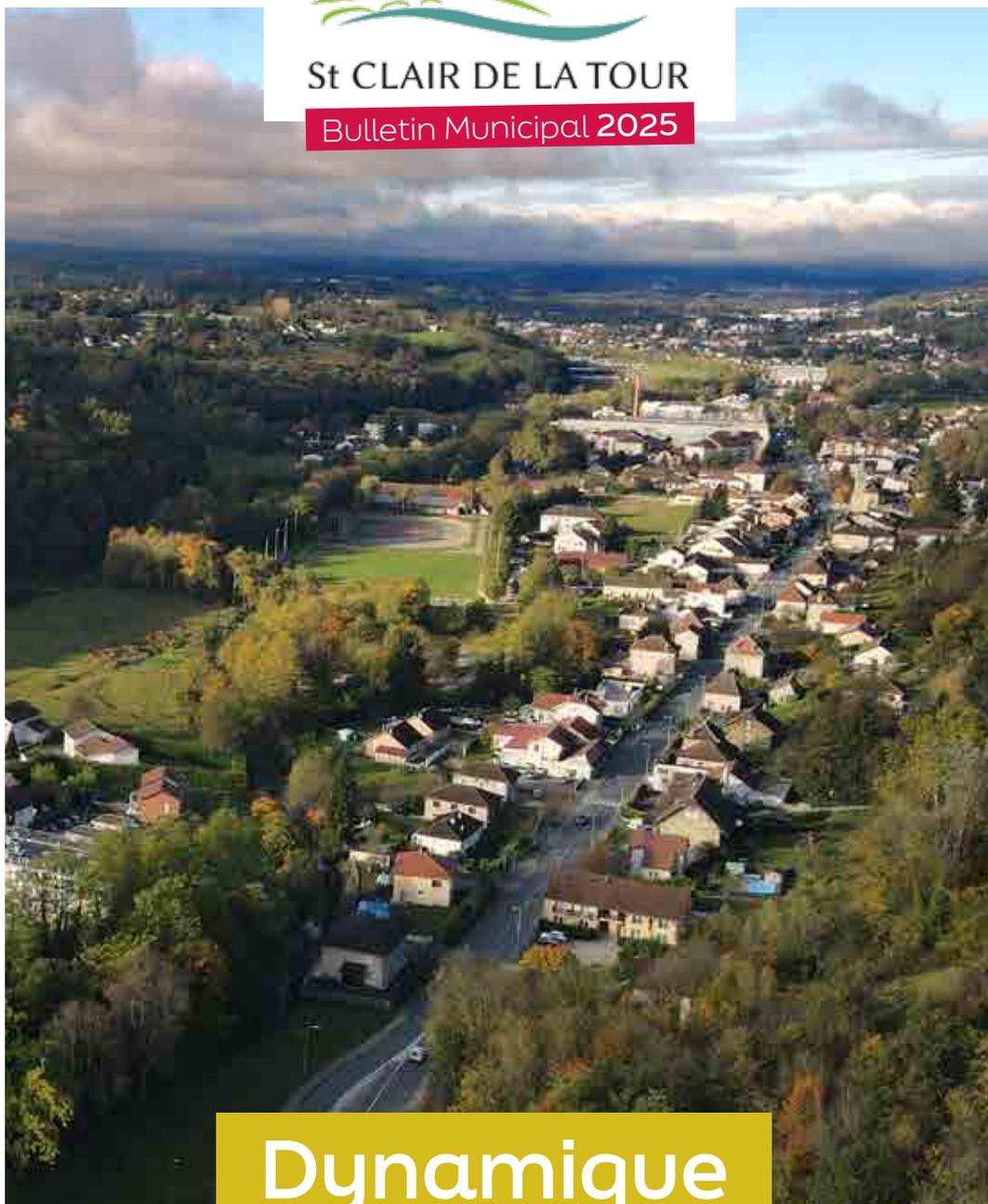
Services et collectivités

Communauté de Communes des Vals du Dauphiné	04 74 97 05 79
France services (franceservices@valsdudauphine.fr)	04 76 32 71 99
La Poste relais : Magasin VIVAL, 2 avenue du Stade	04 74 92 39 65
Service eau et assainissement des Vals du Dauphiné	04 74 97 44 23
Syndicat Intercommunal des Abrets et Environs	04 76 32 06 68
SEPECC Dolomieu Montcarra	04 74 92 47 62
SYCLUM, de Morestel	04 74 80 10 14
Urgence Sécurité Gaz de GRDF	0 800 47 33 33
Urgence électricité ENEDIS	09 726 750 38



St CLAIR DE LA TOUR

Bulletin Municipal 2025



Dynamique
par NATURE

www.stclairdelatour.com



@stclairdelatour